

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - MAIRIE DE PLOUGUERNEAU (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21290195300019

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE LANDERNEAU

M. 14

Budget primitif (projet de budget)

voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE PLOUGUERNEAU (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	34
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	38
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	39
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	40
A4 - Etat des provisions	41
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	42
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	43
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	45
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	47
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	48
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	49
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	50
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	53
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	54
D2 - Arrêté et signatures	55

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 29195	MAIRIE DE PLOUGUERNEAU MAIRIE DE PLOUGUERNEAU	BP (projet de budget) 2022
----------------------------	----------------------------------------------------------------	---------------------------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6 770
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	1 059
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CCPA	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
4 698 778,00	5 543 523,00	600,18	1 101,61

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 028,90	918,00
2	Produit des impositions directes/population	586,04	526,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 158,60	697,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	736,12	1 124,00
5	Encours de dette/population	1 444,30	288,00
6	DGF/population	302,36	821,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	52,71 %	154,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	97,55 %	57,50 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	63,54 %	89,30 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	124,66 %	25,60 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 409 095,87	7 900 292,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 508 803,87
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		8 409 095,87	8 409 095,87

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 883 746,12	4 859 516,76
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	968 247,00	443 621,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 548 855,36
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 851 993,12	5 851 993,12

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	14 261 088,99	14 261 088,99
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 624 810,21	0,00	1 624 508,69	0,00	1 624 508,69
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 560 210,00	0,00	3 671 805,00	0,00	3 671 805,00
014	Atténuations de produits	14 714,00	0,00	14 714,00	0,00	14 714,00
65	Autres charges de gestion courante	1 292 659,00	0,00	1 387 648,00	0,00	1 387 648,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 492 393,21	0,00	6 698 675,69	0,00	6 698 675,69
66	Charges financières	283 300,00	0,00	258 200,00	0,00	258 200,00
67	Charges exceptionnelles	7 300,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	1 790,35		1 798,18	0,00	1 798,18
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 784 783,56	0,00	6 965 673,87	0,00	6 965 673,87
023	Virement à la section d'investissement (5)	713 000,00		1 005 000,00	0,00	1 005 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	401 124,00		438 422,00	0,00	438 422,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 114 124,00		1 443 422,00	0,00	1 443 422,00
TOTAL		7 898 907,56	0,00	8 409 095,87	0,00	8 409 095,87

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 409 095,87
------------------------------------------------------	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	36 500,00	0,00	36 830,00	0,00	36 830,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 031 249,00	0,00	1 093 229,00	0,00	1 093 229,00
73	Impôts et taxes	4 245 000,00	0,00	4 428 519,00	0,00	4 428 519,00
74	Dotations et participations	2 107 265,00	0,00	2 210 586,00	0,00	2 210 586,00
75	Autres produits de gestion courante	33 500,00	0,00	48 035,00	0,00	48 035,00
Total des recettes de gestion courante		7 453 514,00	0,00	7 817 199,00	0,00	7 817 199,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	26 500,00	0,00	26 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 456 514,00	0,00	7 843 699,00	0,00	7 843 699,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	152 356,00		56 593,00	0,00	56 593,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		152 356,00		56 593,00	0,00	56 593,00
TOTAL		7 608 870,00	0,00	7 900 292,00	0,00	7 900 292,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	508 803,87
-----------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 409 095,87
------------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 386 829,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	321 355,00	154 883,00	96 825,00	0,00	251 708,00
204	Subventions d'équipement versées	149 872,00	106 056,00	67 000,00	0,00	173 056,00
21	Immobilisations corporelles	707 832,00	321 693,00	442 857,00	0,00	764 550,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 282 442,00	385 615,00	1 947 102,00	0,00	2 332 717,00
	Total des opérations d'équipement	885 393,00	0,00	1 461 531,00	0,00	1 461 531,00
	Total des dépenses d'équipement	3 346 894,00	968 247,00	4 015 315,00	0,00	4 983 562,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	692 000,00	0,00	686 163,36	0,00	686 163,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	45 000,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
	Total des dépenses financières	737 000,00	0,00	731 163,36	0,00	731 163,36
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 083 894,00	968 247,00	4 746 478,36	0,00	5 714 725,36
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	152 356,00	0,00	56 593,00	0,00	56 593,00
041	Opérations patrimoniales (4)	10 841,00	0,00	80 674,76	0,00	80 674,76
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	163 197,00	0,00	137 267,76	0,00	137 267,76
	TOTAL	4 247 091,00	968 247,00	4 883 746,12	0,00	5 851 993,12

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 851 993,12
-----------------------------------------------------	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	282 400,00	443 621,00	71 420,00	0,00	515 041,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	892 080,87	0,00	1 814 000,00	0,00	1 814 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 174 480,87	443 621,00	1 885 420,00	0,00	2 329 041,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	422 500,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 158 250,00	0,00	1 250 000,00	0,00	1 250 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 583 470,00	0,00	1 450 000,00	0,00	1 450 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 757 950,87	443 621,00	3 335 420,00	0,00	3 779 041,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	713 000,00	0,00	1 005 000,00	0,00	1 005 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	401 124,00	0,00	438 422,00	0,00	438 422,00
041	Opérations patrimoniales (4)	10 841,00	0,00	80 674,76	0,00	80 674,76

MAIRIE DE PLOUGUERNEAU - MAIRIE DE PLOUGUERNEAU - BP (projet de budget) - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 124 965,00		1 524 096,76	0,00	1 524 096,76
	TOTAL	3 882 915,87	443 621,00	4 859 516,76	0,00	5 303 137,76

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	548 855,36
----------------------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 851 993,12
-----------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 386 829,00
------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 624 508,69		1 624 508,69
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 671 805,00		3 671 805,00
014	Atténuations de produits	14 714,00		14 714,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 387 648,00		1 387 648,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	258 200,00	0,00	258 200,00
67	Charges exceptionnelles	7 000,00	0,00	7 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	1 798,18	438 422,00	440 220,18
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 005 000,00	1 005 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		6 965 673,87	1 443 422,00	8 409 095,87

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 409 095,87
------------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	7 829,00	7 829,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	686 163,36	0,00	686 163,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 461 531,00		1 461 531,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		48 764,00	48 764,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	251 708,00	80 674,76	332 382,76
204	Subventions d'équipement versées	173 056,00	0,00	173 056,00
21	Immobilisations corporelles (6)	764 550,00	0,00	764 550,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 332 717,00	0,00	2 332 717,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	45 000,00		45 000,00
Dépenses d'investissement – Total		5 714 725,36	137 267,76	5 851 993,12

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 851 993,12
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	36 830,00		36 830,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 093 229,00		1 093 229,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 428 519,00		4 428 519,00
74	Dotations et participations	2 210 586,00		2 210 586,00
75	Autres produits de gestion courante	48 035,00	0,00	48 035,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	26 500,00	56 593,00	83 093,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 843 699,00	56 593,00	7 900 292,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	508 803,87
-------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 409 095,87
------------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	200 000,00	0,00	200 000,00
13	Subventions d'investissement	515 041,00	0,00	515 041,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 814 000,00	0,00	1 814 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	80 674,76	80 674,76
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		438 422,00	438 422,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 005 000,00	1 005 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 529 041,00	1 524 096,76	4 053 137,76

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	548 855,36
------------------------------------------------------------	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 250 000,00
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 851 993,12
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 624 810,21	1 624 508,69	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	13 000,00	30 560,00	0,00
60611	Eau et assainissement	30 000,00	28 000,00	0,00
60612	Energie - Electricité	225 864,21	233 849,69	0,00
60621	Combustibles	10 000,00	10 000,00	0,00
60622	Carburants	45 000,00	50 000,00	0,00
60623	Alimentation	160 000,00	184 930,00	0,00
60624	Produits de traitement	550,00	500,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 620,00	1 620,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	19 700,00	18 300,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	152 930,00	91 175,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	75 000,00	65 000,00	0,00
60636	Vêtements de travail	14 350,00	15 800,00	0,00
6064	Fournitures administratives	11 845,00	13 600,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	3 025,00	3 025,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	14 555,00	14 270,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	8 025,00	4 750,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	33 375,00	24 075,00	0,00
6135	Locations mobilières	60 050,00	57 380,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	360,00	0,00
61521	Entretien terrains	101 700,00	91 700,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	30 500,00	49 600,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	16 500,00	3 500,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	15 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	22 000,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	36 180,00	38 675,00	0,00
6156	Maintenance	87 415,00	102 885,00	0,00
6161	Multirisques	49 220,00	48 040,00	0,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	15 938,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	4 705,00	5 910,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	28 325,00	25 650,00	0,00
6188	Autres frais divers	56 055,00	46 205,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	110,00	0,00
6226	Honoraires	56 285,00	54 525,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	3 000,00	0,00
6228	Divers	1 200,00	1 200,00	0,00
6231	Annonces et insertions	6 200,00	6 350,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	75 135,00	78 860,00	0,00
6238	Divers	34 705,00	48 450,00	0,00
6247	Transports collectifs	12 936,00	14 936,00	0,00
6256	Missions	7 400,00	3 800,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	14 540,00	15 850,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	35 700,00	36 565,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 600,00	1 600,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	16 900,00	15 565,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 725,00	6 225,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	8 600,00	5 000,00	0,00
63512	Taxes foncières	8 100,00	7 500,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 250,00	2 250,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	10 935,00	10 425,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 560 210,00	3 671 805,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	31 290,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 600,00	10 570,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	50 600,00	53 200,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 400,00	6 350,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 699 000,00	1 765 470,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	49 900,00	55 460,00	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	7 400,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	306 700,00	361 545,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	343 300,00	287 750,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	1 800,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	57 800,00	45 100,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	388 700,00	379 210,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	548 100,00	568 275,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	18 800,00	15 935,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 300,00	5 390,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 500,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 200,00	15 000,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6488	Autres charges	71 310,00	60 560,00	0,00
014	Atténuations de produits	14 714,00	14 714,00	0,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	1 500,00	1 500,00	0,00
739211	Attributions de compensation	13 214,00	13 214,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 292 659,00	1 387 648,00	0,00
6518	Autres	0,00	3 775,00	0,00
6531	Indemnités	105 000,00	107 500,00	0,00
6532	Frais de mission	3 000,00	3 000,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	6 500,00	5 600,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	9 000,00	6 900,00	0,00
6535	Formation	3 000,00	4 075,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	55,00	55,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	11 000,00	11 000,00	0,00
6542	Créances éteintes	3 000,00	3 000,00	0,00
65548	Autres contributions	51 975,00	52 000,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	240 361,00	224 424,00	0,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	500,00	3 700,00	0,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	50,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	3 300,00	3 300,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	116 945,00	141 000,00	0,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	488 500,00	556 000,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat ^o , personnes privée	250 373,00	262 314,00	0,00
65888	Autres	100,00	5,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		6 492 393,21	6 698 675,69	0,00
66	Charges financières (b)	283 300,00	258 200,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	284 000,00	261 000,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 200,00	-3 300,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	500,00	500,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	7 300,00	7 000,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	2 000,00	2 000,00	0,00
6714	Bourses et prix	1 800,00	1 500,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 500,00	1 500,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	2 000,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	1 790,35	1 798,18	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 790,35	1 798,18	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		6 784 783,56	6 965 673,87	0,00
023	Virement à la section d'investissement	713 000,00	1 005 000,00	0,00
042	Opérat^o ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	401 124,00	438 422,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	401 124,00	438 422,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 114 124,00	1 443 422,00	0,00
043	Opérat^o ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 114 124,00	1 443 422,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 898 907,56	8 409 095,87	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 409 095,87
------------------------------------------------------	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	32 300,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	35 600,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 300,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	36 500,00	36 830,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	36 500,00	27 630,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	9 200,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 031 249,00	1 093 229,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	2 000,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	2 000,00	5 000,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	15 400,00	15 085,00	0,00
70328	Autres droits stationnement et location	9 000,00	9 000,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 000,00	1 400,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	2 000,00	2 000,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	50 000,00	67 500,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	232 750,00	232 450,00	0,00
70688	Autres prestations de services	15 800,00	22 500,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	6 000,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	622 000,00	659 500,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	64 999,00	60 920,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	2 400,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	11 900,00	9 874,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 245 000,00	4 428 519,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	3 750 000,00	3 967 519,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	107 000,00	74 000,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	138 000,00	137 000,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	250 000,00	250 000,00	0,00
74	Dotations et participations	2 107 265,00	2 210 586,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	849 000,00	849 000,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	800 000,00	889 000,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	319 000,00	309 000,00	0,00
744	FCTVA	4 500,00	5 000,00	0,00
74718	Autres participations Etat	25 485,00	25 500,00	0,00
7472	Participat° Régions	0,00	5 570,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	3 195,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	74 280,00	73 800,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	35 000,00	50 521,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	33 500,00	48 035,00	0,00
752	Revenus des immeubles	33 500,00	48 035,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		7 453 514,00	7 817 199,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 000,00	26 500,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	500,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00	26 000,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 456 514,00	7 843 699,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	152 356,00	56 593,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	110 000,00	0,00	0,00
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	34 425,00	48 764,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	7 931,00	7 829,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		152 356,00	56 593,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 608 870,00	7 900 292,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	508 803,87
------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 409 095,87
------------------------------------------------------	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	321 355,00	96 825,00	0,00
2031	Frais d'études	296 075,00	78 375,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 000,00	3 700,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	21 280,00	14 750,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	149 872,00	67 000,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	121 101,00	47 000,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	28 771,00	20 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	707 832,00	442 857,00	0,00
2111	Terrains nus	110 008,00	14 692,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	6 500,00	7 500,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	11 675,00	11 565,00	0,00
2138	Autres constructions	143 300,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	60 000,00	100 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	45 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	60 613,00	57 400,00	0,00
2184	Mobilier	39 891,00	32 200,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	230 845,00	219 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 282 442,00	1 947 102,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	160 500,00	894 005,00	0,00
2313	Constructions	661 734,00	668 097,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	412 977,00	385 000,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	47 231,00	0,00	0,00
120	Opération d'équipement n° 120 (5)	6 605,00	6 605,00	0,00
130	Opération d'équipement n° 130 (5)	104 814,00	55 176,00	0,00
140	Opération d'équipement n° 140 (5)	24 474,00	0,00	0,00
150	Opération d'équipement n° 150 (5)	164 000,00	35 000,00	0,00
160	Opération d'équipement n° 160 (5)	200 000,00	484 000,00	0,00
170	Opération d'équipement n° 170 (5)	115 000,00	0,00	0,00
180	Opération d'équipement n° 180 (5)	230 500,00	795 000,00	0,00
190	Opération d'équipement n° 190 (5)	40 000,00	0,00	0,00
200	Opération d'équipement n° 200 (5)	0,00	85 750,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 346 894,00	4 015 315,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	692 000,00	686 163,36	0,00
1641	Emprunts en euros	689 000,00	683 063,36	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	1 500,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	1 500,00	1 600,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	45 000,00	45 000,00	0,00
Total des dépenses financières		737 000,00	731 163,36	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 083 894,00	4 746 478,36	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	152 356,00	56 593,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	42 356,00	56 593,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	2 256,00	3 158,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	768,00	768,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	3 159,00	1 752,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 748,00	2 151,00	0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	34 425,00	48 764,00	0,00
	Charges transférées (9)	110 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	15 500,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	58 500,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	36 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	10 841,00	80 674,76	0,00
2031	Frais d'études	0,00	78 584,53	0,00

MAIRIE DE PLOUGUERNEAU - MAIRIE DE PLOUGUERNEAU - BP (projet de budget) - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2033	Frais d'insertion	0,00	2 090,23	0,00
21571	Matériel roulant	331,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	2 309,00	0,00	0,00
2313	Constructions	8 201,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		163 197,00	137 267,76	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 247 091,00	4 883 746,12	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	968 247,00
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 851 993,12
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	282 400,00	71 420,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	260 980,00	11 420,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	20 000,00	10 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	50 000,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 420,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	892 080,87	1 814 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	892 080,87	1 814 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 174 480,87	1 885 420,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 580 750,00	1 450 000,00	0,00
10222	FCTVA	337 500,00	115 000,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	85 000,00	85 000,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 158 250,00	1 250 000,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 720,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 583 470,00	1 450 000,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 757 950,87	3 335 420,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	713 000,00	1 005 000,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	401 124,00	438 422,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	9 685,00	10 092,00	0,00
28031	Frais d'études	9 009,00	12 106,00	0,00
28033	Frais d'insertion	1,00	0,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	3 541,00	3 541,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	221,00	221,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	381,00	381,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	14 400,00	25 333,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	12 172,00	12 519,00	0,00
28041631	ADM : Bien mobilier, matériel	1 866,00	1 866,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	12 312,00	12 312,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	42 928,00	42 927,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	35 788,00	36 330,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	15 087,00	18 552,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	472,00	472,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	12 716,00	13 244,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	8 873,00	11 338,00	0,00
281571	Matériel roulant	17 405,00	22 205,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 150,00	1 150,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	13 340,00	13 341,00	0,00
28182	Matériel de transport	51 433,00	43 853,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	13 975,00	15 116,00	0,00
28184	Mobilier	18 175,00	17 855,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	106 194,00	123 668,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 114 124,00	1 443 422,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	10 841,00	80 674,76	0,00
2031	Frais d'études	8 991,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 850,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	8 136,79	0,00

MAIRIE DE PLOUGUERNEAU - MAIRIE DE PLOUGUERNEAU - BP (projet de budget) - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2313	Constructions	0,00	56 570,19	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	15 967,78	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 124 965,00	1 524 096,76	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 882 915,87	4 859 516,76	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	443 621,00
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	548 855,36
-----------------------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 851 993,12
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 100 (1)
LIBELLE : Accessibilité équipements communaux

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 120 (1)
LIBELLE : Extension Ecole Petit Prince

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		29 395,13	a 0,00	6 605,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	29 395,13	0,00	6 605,00	0,00	0,00
2313	Constructions	29 395,13	0,00	6 605,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 605,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 130 (1)
LIBELLE : Construction cuisine scolaire

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 842 824,28	a 0,00	55 176,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	46 071,13	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	46 071,13	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 796 753,15	0,00	55 176,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 789 553,15	0,00	55 176,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 56 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	56 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	36 000,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	20 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	824,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 140 (1)
LIBELLE : Aménagement Kervenni II

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 150 (1)
LIBELLE : Valorisation Ile Vierge

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		380 000,00	a 0,00	35 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	380 000,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	380 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-35 000,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 160 (1)
LIBELLE : Rénovation thermique de la mairie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		18 227,04	a 0,00	484 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	14 640,00	0,00	24 500,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	14 640,00	0,00	23 600,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	900,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 587,04	0,00	459 500,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 587,04	0,00	459 500,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 165 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	165 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	165 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-319 000,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 170 (1)
LIBELLE : Cabinet médical

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 180 (1)
LIBELLE : Rénovation thermique écoles

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 024,29	a 0,00	795 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 024,29	0,00	61 500,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 744,64	0,00	60 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	279,65	0,00	1 500,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	733 500,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	733 500,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 140 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	140 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	140 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-655 000,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 190 (1)
LIBELLE : Rénovation salle Louis Le Gall

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 200 (1)
LIBELLE : Aménagement du bourg

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	85 750,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	45 750,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	750,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-85 750,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					13 947 596,00									
1641 Emprunts en euros (total)					13 947 596,00									
00249404085	CREDIT AGRICOLE	25/03/2010		15/06/2010	1 500 000,00	F		3,970	4,033		T	X Echéance constante		A-1
0421 0161031 01	BCME	30/04/2009		30/07/2009	1 500 000,00	F		4,760	4,843		T	X Echéance constante		A-1
06001955837	CREDIT AGRICOLE	01/04/2003		01/07/2003	1 524 490,00	F		4,670	4,755		T	X Echéance constante		A-1
06001955841	CREDIT AGRICOLE	01/01/2003		15/04/2003	126 000,00	F		4,950	5,046		T	X Echéance constante		A-1
8129044	CAISSE EPARGNE	25/02/2012		25/05/2012	1 000 000,00	F		5,320	5,320		T	X Echéance constante		A-1
8153070	CAISSE EPARGNE	21/05/2012		25/08/2012	1 000 000,00	F		5,980	6,107		T	X Echéance constante		A-1
MON520023EUR	CAFFIL	04/12/2017		01/04/2018	1 007 000,00	F		1,870	1,884		T	X Echéance constante		A-1
MON522531EUR	CAFFIL	01/08/2018		01/11/2018	3 240 106,00	F		1,930	1,961		T	X Echéance constante		A-1
MON522806EUR/0523741	CAFFIL	30/11/2018		01/03/2019	1 700 000,00	F		1,630	1,630		T	C		A-1
MON532067EUR	CAFFIL	07/11/2019		01/04/2020	700 000,00	F		0,770	0,774		T	C		A-1
MON534700EUR/0536194/001	LA BANQUE POSTALE	04/11/2020		01/03/2021	650 000,00	F		0,460	0,460		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					720,68									
1/2021	RIETVELT Samuel	20/12/2021	20/12/2021		720,68	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
1/2022		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2/2021		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1

MAIRIE DE PLOUGUERNEAU - MAIRIE DE PLOUGUERNEAU - BP (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					41 542,35									
1681 Autres emprunts (total)					41 542,35									
1003070	ACTION LOGEMENT	31/12/2002		31/12/2002	15 244,90	F		1,000	1,088		A	X Echéance constante		A-1
	CDC	01/01/2002		01/02/2003	18 399,07	V		3,700	2,568		A	X Echéance constante		A-1
1003073	CDC	01/01/2002		01/02/2003	7 898,38	V		3,700	2,406		A	X Echéance constante		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					13 989 859,03									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		9 760 367,78					682 956,94	260 151,71	0,00	31 999,64
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 760 367,78					682 956,94	260 151,71	0,00	31 999,64
00249404085		0,00	A-1	974 090,85	13,17	F		4,033	57 066,57	37 828,83	0,00	1 618,04
0421 0161031 01		0,00	A-1	965 559,46	12,25	F		4,843	58 000,58	44 935,54	0,00	7 319,97
06001955837		0,00	A-1	169 550,33	1,25	F		4,755	111 716,52	5 980,48	0,00	675,21
06001955841		0,00	A-1	12 002,00	1,00	F		5,046	9 541,93	418,79	0,00	25,70
8129044		0,00	A-1	640 989,44	10,08	F		5,320	48 386,81	33 145,95	0,00	3 152,64
8153070		0,00	A-1	667 428,35	10,33	F		6,107	47 187,20	38 867,12	0,00	3 709,04
MON520023EUR		0,00	A-1	845 649,19	16,00	F		1,884	44 967,71	15 499,53	0,00	3 743,19
MON522531EUR		0,00	A-1	2 794 681,48	16,58	F		1,961	142 756,30	52 908,30	0,00	8 530,36
MON522806EUR/0523741		0,00	A-1	1 445 000,00	16,92	F		1,630	85 000,00	23 033,94	0,00	1 847,33
MON532067EUR		0,00	A-1	638 750,00	18,00	F		0,774	35 000,00	4 817,31	0,00	1 162,22
MON534700EUR/0536194/001		0,00	A-1	606 666,68	13,92	F		0,460	43 333,32	2 715,92	0,00	215,94
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1/2021		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1/2022		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2/2021		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE PLOUGUERNEAU - MAIRIE DE PLOUGUERNEAU - BP (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		17 534,82					1 503,77	203,70	0,00	207,82
1681 Autres emprunts (total)		0,00		17 534,82					1 503,77	203,70	0,00	207,82
1003070		0,00	A-1	3 359,68	4,92	F		1,088	658,62	33,60	0,00	0,08
1003073		0,00	A-1	9 054,78	15,08	V		2,568	633,00	108,66	0,00	131,25
1003073		0,00	A-1	5 120,36	30,08	V		2,406	212,15	61,44	0,00	76,49
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 777 902,60					684 460,71	260 355,41	0,00	32 207,46

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 777 902,60	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 300.00 €	19-12-2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE BATIMENTS	15	19/12/2018
L	ANNONCES LEGALES NON SUIVIES DE TRAVAUX	1	19/12/2018
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	15	19/12/2018
L	BATIMENTS LEGERS, ABRIS	10	19/12/2018
L	ENROCHEMENT	20	19/12/2018
L	EQUIPEMENT SPORTIF	15	19/12/2018
L	FRAIS D'ETUDES NON SUIVIES DE REALISATION	3	19/12/2018
L	GROS MATERIEL DE VOIRIE	12	19/12/2018
L	LIVRES, CD, DVD MEDIATHQUE	3	19/12/2018
L	LOGICIELS BUREAUTIQUES	3	19/12/2018
L	LOGICIELS METIERS	5	19/12/2018
L	MATERIEL DE CUISINE	10	19/12/2018
L	MATERIEL DES SERVICES TECHNIQUES	5	19/12/2018
L	MATERIEL DIVERS	5	19/12/2018
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	19/12/2018
L	MOBILIER	5	19/12/2018
L	MOBILIER URBAIN	10	19/12/2018
L	PANNEAUX DE SIGNALISATION	10	19/12/2018
L	PLANTATION	5	19/12/2018
L	PLU	10	19/12/2018
L	SUBVENTION AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	5	19/12/2018
L	SUBVENTION AUX PERSONNES DE DROIT PUBLIC	15	19/12/2018
L	VEHICULES - MATERIELS ROULANTS	7	19/12/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	1 798,18		1 710,35	3 508,53	119,58	3 388,95
CREANCES DOUTEUSES	1 798,18	24/03/2021	1 710,35	3 508,53	119,58	3 388,95
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	1 798,18		1 710,35	3 508,53	119,58	3 388,95

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		737 492,36	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		684 663,36	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	683 063,36	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	1 600,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		52 829,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	7 829,00	0,00
020	Dépenses imprévues	45 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	737 492,36	968 247,00	0,00	1 705 739,36

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 643 422,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		200 000,00	0,00
10222	FCTVA	115 000,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	85 000,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 443 422,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	10 092,00	0,00
28031	Frais d'études	12 106,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	3 541,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	221,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	381,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	25 333,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	12 519,00	0,00
28041631	ADM : Bien mobilier, matériel	1 866,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	12 312,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	42 927,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	36 330,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	18 552,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	472,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	13 244,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	11 338,00	0,00
281571	Matériel roulant	22 205,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 150,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	13 341,00	0,00
28182	Matériel de transport	43 853,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	15 116,00	0,00
28184	Mobilier	17 855,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	123 668,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 005 000,00	0,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
-------------------------------------	----------------------------------------------------------------------	---------------------------------------	------------------------------	-----------------

Total ressources propres disponibles	1 643 422,00	443 621,00	548 855,36	1 250 000,00	3 885 898,36
---------------------------------------------------------	---------------------	-------------------	-------------------	---------------------	---------------------

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 705 739,36
Ressources propres disponibles	IV	3 885 898,36
Solde	V = IV – II (6)	2 180 159,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					390 000,00	204 155,84										3 976,81	26 515,32	
OGECE ECOLE STE THERESE	2009	X Echéance constante	CONSTRUCTION BATIMENT SCOLAIRE	BCME	270 000,00	91 008,90	4,25	M	F		4,850	F		3,600	-	2 965,31	18 971,67	
OGECE ST JOSEPH	2021	X Echéance constante	TRAVAUX ECOLE ST JOSEPH	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	120 000,00	113 146,94	13,75	M	F		0,950	F		0,950	-	1 011,50	7 543,65	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					4 620 775,15	2 401 989,99										74 117,33	136 212,60	
AIGUILLON CONSTRUCTION	1988	X Echéance progressive	LOGEMENTS	CDC	154 430,85	14 787,33	2,25	A	V		5,800	V		5,800	-	857,67	8 598,05	
BRETAGNE OUEST ACCESSION	2014	X Echéance constante	PROGRAMME IMMOBILIER KERFERE VIHAN	CREDIT AGRICOLE	800 000,00	24 468,12	0,92	T	R		2,000	R		2,000	-	321,24	22 509,47	
ESPACIL HABITAT	1993	X Echéance progressive	5 LOGEMENTS RUE DE LA CROIX NEUVE	CDC	485 264,54	128 532,92	5,25	A	V		5,800	V		5,800	-	7 454,91	21 984,12	

MAIRIE DE PLOUGUERNEAU - MAIRIE DE PLOUGUERNEAU - BP (projet de budget) - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ESPACIL HABITAT	1997	X Echéance progressive	5 LOGEMENTS RUE DE LA CROIX NEUVE	CDC	144 694,55	33 531,73	6,75	A	V		5,800	V		5,800	-		1 944,84	7 338,08
HABITAT 29	2004	X Echéance progressive	CONSTRUCTION 16 LOGEMENTS THEVEZAN VIHAN	CDC	74 550,76	59 586,05	29,17	A	V		4,500	V		4,500	-		2 681,37	751,57
HABITAT 29	2004	X Echéance progressive	CONSTRUCTION 16 LOGEMENTS THEVEZAN VIHAN	CDC	875 140,45	517 352,89	15,17	A	V		4,200	V		4,200	-		21 728,82	23 908,79
HLM D'ARMORIQUE	2016	X Echéance constante	REHABILITATION THERMIQUE KROAS KENAN	CDC	166 610,00	74 098,01	16,83	A	F		1,600	F		1,600	-		1 185,57	3 799,01
HLM D'ARMORIQUE	2017	X Echéance constante	CONSTRUCTION 7 LOGEMENTS TIEZ NEVEZ	CDC	550 962,00	500 575,56	34,00	A	V		2,000	V		2,000	-		10 011,51	7 767,45
HLM D'ARMORIQUE	2017	X Echéance constante	CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS TIEZ NEVEZ	CDC	484 985,00	430 018,90	34,00	A	V		2,000	V		2,000	-		2 365,11	11 175,27
HLM LES FOYERS	2007	X Echéance progressive	CONSTRUCTION RESIDENCE DE L'OCEAN	CDC	884 137,00	619 038,48	14,83	A	V		4,130	V		4,130	-		25 566,29	28 380,79
TOTAL GENERAL					5 010 775,15	2 606 145,83											78 094,14	162 727,92

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	26 515,32
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	944 563,36
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	971 078,68
Recettes réelles de fonctionnement	II	7 843 699,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	12,38
-------------------------------------------------------------------------------	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					200 000,00	200 000,00	0,00
Au profit d'organismes publics					200 000,00	200 000,00	0,00
2021	Convention de portage foncier	EPF B - ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE BRETAGNE	7	A	200 000,00	200 000,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					200 000,00	200 000,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2016-01 Extension Ecole PP	535 455,00	0,00	535 455,00	528 850,00	6 605,00	0,00	0,00
2018-02 Kervenni II	455 461,00	0,00	455 461,00	455 461,00	0,00	0,00	0,00
2018-01 Construction Cuisine	1 984 800,00	0,00	1 984 800,00	1 929 624,00	55 176,00	0,00	0,00
2019-01 Ile Vierge	380 000,00	35 000,00	415 000,00	380 000,00	35 000,00	0,00	0,00
2020-01 Mairie	622 228,00	0,00	622 228,00	18 227,04	484 000,00	120 000,00	0,00
2021-01 Ecoles	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	6 024,29	795 000,00	198 975,00	0,00
2021-02 Salle Louis Le Gall	338 000,00	-338 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2022-01 Bourg	0,00	3 429 750,00	3 429 750,00	0,00	85 750,00	415 000,00	2 929 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		18,00	1,00	19,00	18,00	1,00	19,00
Adjoint administratif	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 1ère cl	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif ppal 2è cl	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		32,00	9,00	41,00	38,00	0,00	38,00
Adjoint technique	C	8,00	5,00	13,00	13,00	0,00	13,00
Adjoint technique ppal 1ère cl	C	9,00	1,00	10,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint technique ppal 2è cl	C	4,00	2,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent de maîtrise	C	7,00	1,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Agent de maîtrise ppal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur ppal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 2è cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	2,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ATSEM ppal 1ère cl	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur de jeunes enfants	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Auxiliaire de puér ppal 1ère cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Infirmier	A	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint du patrimoine	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint du patrimoine ppal 1ère cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation ppal 1ère cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		6,00	5,00	11,00	9,00	1,00	10,00
Adjoint d'animation	C	1,00	2,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint d'animation ppal 1ère cl	C	3,00	3,00	6,00	5,00	0,00	5,00

MAIRIE DE PLOUGUERNEAU - MAIRIE DE PLOUGUERNEAU - BP (projet de budget) - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Animateur ppal 2è cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier Chef ppal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur Général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		68,00	18,00	86,00	80,00	2,00	82,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Animateur	B	ANIM		0,00	A 3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM		0,00	A 3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Attaché	A	ADM		0,00	A 3-II	A Contrat de projet
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	7 110 000,00	5,62	40,38	0,00	2 871 018,00	5,62
TFPNB	344 900,00	2,96	38,04	0,00	131 200,00	2,96
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	7 454 900,00	5,49			3 002 218,00	5,50

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 24/03/2022

Présenté par Le (1),

A Plouguerneau, le 30/03/2022

Le ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Plouguerneau, le 30/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABJEAN NADINE	
BALTZ EMMANUELLE	
BIGOUIN YANNIK	
BOUSSEAU MARIE	
BOZEC BRUNO	
BRETON MAXIMILIEN	
COATEVAL BRUNO	
CORNEC AMELIE	
DECLERCQ CECILE	
DROUMAGUET YANN	
DUMOULIN CHRISTIAN	
ETIENNE NAIG	
GRANDMOUGIN FRANCOISE	
HENRY ARNAUD	
JACQ MARINE	
LE BIHAN ANNE MARIE	
LE DALL MARCEL	
LE GOASDUFF CHRISTIAN	
LE HIR LEDIE	
LE ROUX CATHERINE	
LINCOLN ANDREW	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MERIEN FRANCOIS	
MOISAN LEONIE	
PASQUET ISABELLE	
PERRAIN HERVE	
ROBIN YANNIG	
ROMEY ALAIN	
SALAUN HELENE	
VELLY ARNAUD	

Certifié exécutoire par Le (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Plouguerneau, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.